

BULLETIN MUNICIPAL



TROMBORN

2016

Le mot du Maire



Le bulletin municipal de fin d'année permet de faire le lien entre tous les administrés et l'équipe municipale.

Vous y trouverez les évènements qui ont ponctué l'année 2016 et les projets pour 2017.

Une nouveauté cette année, le site internet de la commune de Tromborn est en ligne et je vous encourage à le découvrir au plus vite. Je remercie particulièrement Jean-Michel Junger et Serge Schneider qui ont contribué à la réalisation de ce site.
(www.mairie-tromborn.fr)

Après quelques soubresauts, le terrain multisports a été livré en avril et inauguré le 1^{er} juillet 2016. Un règlement intérieur a été mis en place durant l'été afin de permettre une utilisation correcte de ce nouvel équipement sportif.

Un périscolaire intercommunal a ouvert pour la rentrée des classes en septembre. Aujourd'hui, avec un trimestre de recul, on peut se féliciter de son bon fonctionnement et du nombre important d'enfants qui fréquentent la structure. Cette nouvelle structure décidée par les communes du regroupement scolaire (Brettnach, Oberdorff, Château-Rouge, Voelfling-les-Bouzonville et Tromborn) change la donne pour les enfants de ces cinq villages qui ne seraient pas scolarisés dans nos écoles. En effet, si un périscolaire est à disposition des parents, les communes ne sont plus contraintes de participer aux frais de scolarité en dehors du regroupement scolaire.

Il y a un an, j'évoquais la fusion des communautés de communes. Depuis le mois de juin, nous sommes fixés, la CCLH fusionnera avec la communauté de communes du Pays Boulageois. Cette fusion sera effective au 1^{er} janvier 2017. Le défi qui nous attend doit être relevé avec l'ensemble des communes de la nouvelle entité. Il faudra apprendre à se connaître et à travailler avec les délégués de toutes les communes, peu importe leur taille. Il faudra savoir faire abstraction du passé, oublier Falck et Boulay et converger tous dans la même direction.

Je pense que les élus sauront relever ce défi et œuvrer pour que cette fusion soit une réussite et que tous les habitants y trouvent leur compte.

Je remercie les agents communaux pour leur sérieux et leur bonne humeur au travail durant cette année 2016. J'en profite également pour remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal.

Je termine en vous souhaitant à toutes et à tous une bonne année 2017, qu'elle vous apporte joie, bonheur et avant tout une bonne santé.

Gabriel CONTELLY, Maire de TROMBORN

Les agents communaux



Notre agent d'entretien des locaux :

Josiane EHL

Notre secrétaire de Mairie :

Céline CHABRIER



Notre ouvrier communal :

Jérémie KRIER



Notre Agent d'animation chargée du périscolaire

Mélinda GADE



Le Maire,
Les Adjointes,
Les Membres du Conseil Municipal,
Et le Personnel Communal



Vous présentent leurs

**MEILLEURS VOEUX
POUR 2017**

Que cette Nouvelle Année vous apporte à tous

PAIX, SANTE ET BONHEUR



Les finances publiques

Le compte administratif 2015

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT/SOLDE
Fournitures et services	69 522,81		
Charges de personnel	33 078,09		
Reversement impôt Département	21 172,00		
Autres charges de gestion courante	47 354,43		
Produit de service		55 557,94	
Impôts et taxes		98 880,00	
Dotations		77 398,71	
Produit de gestion courante		14 095,41	
Produits exceptionnels		74,12	
Report N-1		145 339,13	
TOTAUX	171 127,33	391 345,31	220 217,98

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT/SOLDE
Travaux	60 697,70		
Dotations fonds divers		7 698,88	
Report N-1		22 323,69	
Subvention		78 214	
TOTAUX	60 697,70	108 236,50	47 538,80

EXCEDENT GLOBAL DE L'EXERCICE 2015 : **267 756,78**

Fiscalité directe locale :

	Commune	CCLH	Départ.	Région	Autres
Taxe d'habitation	12.40%	3%			0.245%
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	6.22%	1.10%	12.96%		0.246%
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	34.62%	7.20%			9.95%
Cotisation Foncière des Entreprises	17.70%				

Le budget 2016

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES
Charges à caractère général	92 500,00	Atténuation de charges	7 500,00
Charges de personnel	42 150,00	Produits services	41 900,00
Atténuation de produits	21 172,00	Impôts et taxes	110 624,00
Autres charges	51 700,00	Dotations	49 394,00
Charges financières		Autres produits	14 000,00
Charges exceptionnelles	100,00	Produits exceptionnels	10 900,00
Dépenses imprévues	13 003,00	Résultat Reporté	220 217,97
Virement à l'investissement	233 910,97		
TOTAL	454 535,97		454 535,97

INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES
Immobilisations incorporelles		Subventions	55 832,00
Immobilisations corporelles	78 200,00	Dotations	10 000
Immobilisations en cours	13 400,00	Virement du fonctionnement	233 910,97
Opérations d'équipement	235 681,84	Solde d'exécution	47 538,87
Dépenses imprévues	20 000,00		
TOTAL	347 281,84		347 281,84



Le bilan 2016

Forêts

<u>Dépenses</u>	28 651 €
◆ Dégagement et débroussaillage	16 690 €
◆ Travaux sylvicoles et plantations	1 452 €
◆ Coupes de bois + débardage	6 343 €
◆ Frais de garderie versés à l'O.N.F.	1 934 €
 <u>Recettes</u>	 22 606 €
• Vente de grumes	15 737 €
• Affouage	5 156 €
• Remboursement forfaitaire	1 713 €

Dépenses de fonctionnement en 2016

- Participation Ecole maternelle (année scolaire 2015/2016 pour 6 enfants)	11 864 €
- Participation Ecole hors Regroupement scolaire (de juin 2015 à août 2016)	771 €
- E.D.F. (éclairage public)	6 250 €
- Eau	1 426 €
- Fuel-oil domestique	1 807 €
- Achat carburant pour matériel	620 €
- Assurances	4 097 €
- Impôts et taxes	3 665 €
- Syndicat d'assainissement de la Dumbach	5 640 €
- Frais de personnel (charges comprises)	40 795 €
Remboursement sur rémunération contrats aidés	- 10 603 €
Reste à charge pour la commune	30 192 €
- Indemnités de fonction	13 766 €
Participation de l'Etat	- 2 895 €
Reste à charge pour la commune	10 871 €
- Fêtes et Cérémonies	4 329 €
- Télécommunications	1 545 €

Recettes

- Dotation globale de fonctionnement allouée pour 2016	34 581 €
Reçue au 10/12/2016	29 890 €
- Impôts locaux avec diverses compensations prévus pour 2016	50 926 €
Reçus au 10/12/2016	66 194 €
- Location de logements + terrains communaux	21 372 €
- Remboursement T.V.A .sur travaux 2014	6 260 €
- Subventions	27 540 €
- Taxe d'aménagement	233 €
- Pécuniaire au 10/12/2016	2 377 €

Trésorerie réelle au 20 décembre 2016 : + 230 859 €

Les principales délibérations

5 février 2016

N° 2016-02 : Création d'un emploi

Il est décidé de créer un poste de rédacteur principal en remplacement du poste d'adjoint administratif, suite à l'obtention du concours de rédacteur principal par la secrétaire de Mairie.

N° 2016-05 : Etat d'avancement de la carte communale

Il est proposé à l'assemblée de conserver les zones constructibles telles que proposées par le bureau d'études ITB. La mise en place d'un Règlement Municipal des Constructions est aussi préconisée. Le Conseil Municipal estime ne pas avoir assez d'éléments pour délibérer, une réunion avec le bureau d'études permettra d'éclaircir certains points.

Divers

* Le Maire informe l'assemblée :

- Le prochain repas des anciens aura lieu le 16 octobre 2016.
- Un nouvel ouvrier communal a été nommé au poste d'Adjoint Technique, M. KRIER Jérémie a pris ses fonctions le 1^{er} février 2016.
- Le cabinet d'architecture GANDY situé à Nancy a été désigné pour le marché de réaménagement du bâtiment Ecole-Mairie-Salle des fêtes.
- L'opération village propre aura lieu le 19 mars ou le 2 avril.
- Le terrain multisports est monté, il reste le sable et le filet pare-ballon à installer.

18 mars 2016

N° 2016-07 : Vote du Compte Administratif 2015

Détaillé par ailleurs dans le bulletin

N° 2016-08 : Vote du Compte de Gestion 2015

Détaillé par ailleurs dans le bulletin

N° 2016-10 : Vote des taxes locales

Détaillé par ailleurs dans le bulletin

N° 2016-11 : Vote du budget primitif 2016

Détaillé par ailleurs dans le bulletin

N° 2016-12 : Acquisition de terrains

Il est accordé au Maire la possibilité de faire le rachat des parcelles situées section 1, numéro 135 à 325, pour un montant maximum de 50 € l'are. Ces achats seront faits par actes administratifs.

N° 2016-13 : Travaux bâtiment communal

Le devis présenté par la société ACTIBAT pour la création d'une pièce en béton cellulaire est accepté pour un montant HT de 1 916,62€.

N° 2016-16 : Travaux sylvicoles :

Le programme des travaux sylvicoles présenté par l'ONF est accepté pour un montant de 1 860€ HT ainsi que l'estimation des prestations extérieures pour 11 250 € HT.

Divers

Le Maire informe :

- Péri-scolaire : après concertation, la salle de Voelfling-Les-Bouzonville peut accueillir le service du péri-scolaire. Quelques travaux sont à prévoir pour créer la cuisine et des toilettes.
- Carte communale : une réunion est prévue le 1^{er} avril à 10h15 avec ITB.
- Le diagnostic amiante de l'École, Mairie et Salle a été réalisé le 15 mars (23 prélèvements).
- L'opération village propre aura lieu le 2 avril.

29 avril 2016

N° 2016-18 : Réaménagement de la Mairie, de l'école et de la salle des fêtes

L'Avant-Projet Définitif estime le coût du projet à 345 000€ HT pour la phase des travaux et à 76 500 € HT pour les frais annexes. Il est décidé de déposer la demande de permis de construire et de procéder aux différentes demandes de subventions.

N° 2016-19 : Réaménagement de la Mairie, de l'école et de la salle des fêtes : désignation des missions SPS et Contrôle Technique

La Société EKOS Logis est retenue pour la mission SPS pour un montant de 2 160,00 € HT. La société DEKRA est retenue pour le Contrôle Technique pour un montant HT de 2 760,00€.

N° 2016-20 : Travaux de voirie

L'entreprise COLAS a été retenue pour les travaux de réfection de la route de Dalem et de deux chemins ruraux pour un montant HT de 41 605€.

N° 2016-22 : Tarifs salle des fêtes

Le tarif de location de la salle des fêtes est fixé à 100€ le week-end. Le foyer ne sera plus mis à la location.

N° 2016-23 : Adhésion au contrat AMITER

Le Conseil municipal sollicite son adhésion au contrat AMITER pour la période de programmation 2015-2020, afin de présenter au Département les projets de la Commune pour l'octroi d'une subvention.

Divers

Le Maire informe :

- Le Repas des anciens aura lieu le 16 octobre à Volstroff au restaurant « Au Bon Accueil ».
- Un projet de faire un petit terrain de pétanque est en cours d'étude.
- Le délai de façonnage du bois d'affouage est prolongé jusqu'au 31 mai 2016.

30 juin 2016

N° 2016-24 : Projet de fusion entre les Communautés de Communes du Pays Boulageois et de la Houve.

Un avis favorable est donné à la fusion des deux intercommunalités. Le futur siège sera à Boulay.

N° 2016-25 : Devis pour gazon synthétique

La proposition d'achat de gazon synthétique est acceptée pour un montant maximum de 1 440 € HT.

N° 2016-27 : Création d'un périscolaire et Convention de partenariat

La création du périscolaire pour le Regroupement scolaire de Brettnach, Château-Rouge, Oberdorff, Tromborn et Voelfling-les-Bouzonville est acceptée. Le siège social est fixé à la Mairie de Tromborn et le lieu d'accueil à Voelfling-les-Bouzonville. Une convention de partenariat visant à répartir les frais de fonctionnement du service est signée.

N° 2016-28 : Création d'un poste d'Adjoint d'Animation.

Suite à la création du service périscolaire, il est créé un poste d'Adjoint d'Animation à temps complet pour effectuer la gestion et l'accueil périscolaire.

Divers

Le Maire informe :

- La Communauté de communes recherche un terrain pour la construction de la première micro-crèche. La Commune proposera la moitié du terrain de foot.

30 septembre 2016

N° 2016-33 : Demande d'amende de police

L'octroi des amendes de police est demandé au titre de la mise en sécurité des usagers suite à la réfection de la route de Dalem.

N° 2016-35 : Remplacement porte de garage au presbytère

Le devis présenté par l'entreprise Fermetures Mosellanes, pour le remplacement de la porte du garage du presbytère est accepté pour un montant de 1 157,62 € HT.

N° 2016-37 : Travaux bâtiment communal

Suite à la fermeture de l'entreprise MANGIN, la Commune mandate l'entreprise STEINER pour effectuer les travaux sanitaires dans le bâtiment communal pour un montant HT de 2 556,10 €.

Divers :

Le Maire informe :

- Le périscolaire connaît une bonne affluence depuis le 15 septembre, on compte entre 6 et 11 repas par jour, il y a 34 inscriptions dont 2 enfants de Tromborn.
- Brioche de l'Amitié : la distribution se fera le 7 octobre à partir de 16h.
- La Saint Nicolas sera organisée le mardi 6 décembre à 18h.
- La fusion des intercommunalités sera effective au 1^{er} janvier 2017.

9 décembre 2016

N° 2016-38 : Exploitation forestière 2017

Compte tenu des commandes en bois d'affouage pour l'année 2017, les parcelles 3a et 5a sont retenues en prévision des coupes.

N° 2016-39 : Adhésion au PEFC

Le renouvellement d'adhésion au PEFC est demandé afin de garantir la qualité des bois vendus.

N° 2016-41 : Contrat d'assurance des risques statutaires

L'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaire visant à couvrir les frais de personnel en cas de maladie prendra effet au 1^{er} janvier 2017 uniquement pour le personnel titulaire.

N° 2016-42 : Mise en place du régime indemnitaire IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité)

Une prime sous forme d'IAT est proposée aux agents de la collectivité. Cette prime sera versée uniquement en janvier 2017.

N°2016-44 : Réaménagement de la Maire-Ecole-Salle des fêtes : désignation des entreprises

Une page y est réservée dans ce bulletin.

N° 2016-45 : Subvention sortie scolaire

Afin de mieux accompagner financièrement les écoles qui souhaitent organiser des sorties scolaires, il est décidé de verser la somme de 50 € par enfant domicilié dans la Commune et par an, en participation aux sorties scolaires de plus d'une journée, organisées par leur établissement. Cette participation est soumise à quelques conditions.

N° 2016-46 : Indemnités au comptable

Mme FLAUDER étant partie de Bouzonville, c'est Mme PROUST, Receveur, qui lui succède. L'indemnité prévue au comptable public lui est accordée au même titre.

N° 2016-47 : Carte communale : Enquête publique

Le Département ayant émis un avis favorable sur le projet de carte communale, l'enquête publique nécessaire à sa validation est demandée.

N°2016-48 : Révision des loyers communaux

L'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre 2016 étant de + 0.10%, il n'est pas nécessaire de modifier les loyers. Ils resteront inchangés pour 2017.

Etat Civil

Les Naissances



- DETERS MILBACH Myla, Danielle le 20 Octobre 2016
- HUG Olivia le 21 Octobre 2016

Les Décès

- GROSSE Gabriel le 5 Décembre 2016

Les Mariages

- Mme STABLO Dominique et M. RENOULEAUD Christian le 27 Février 2016



Bienvenue aux nouveaux habitants

- Mme ALLART Allison et ses enfants
- M. FAULQUEMBERGUE Daniel et Mme SCHARDING Nadine
- M. LHOMME Patrick
- M. QUEVA José et son enfant
- M. WINKLER Manuel
- Mme STEYER Priscilla et ses enfants

Les écoles du Regroupement

Ecole maternelle de Brettnach (45 élèves)

Petite et moyenne section : 26 élèves chez M^{me} Jolivalt

Grande section et CP: 19 élèves chez M^{me} Chevalier

N° de téléphone : 03.87.35.90.09

Ecole primaire d'Oberdorff (19 élèves) chez M. Mathis et M^{me} Gluck

CP : 10 élèves

CE1 : 9 élèves

N° de téléphone : 03.87.55.47.53

Ecole primaire de Château-Rouge (20 élèves) chez M^{me} Roger

CE1 : 8 élèves

CE2 : 12 élèves

N° de téléphone : 03.87.78.63.60

Ecole primaire de Tromborn (18 élèves) chez M. Schmidt

CM1 : 8 élèves

CM2 : 10 élèves

N° de téléphone : 03.87.35.98.68



Les réalisations de l'année

Inauguration du Citystade et de l'aire de jeu



Réfection de la route de Dalem



Réfection de deux chemins ruraux



La vie communale en images



La traditionnelle journée du « Village propre » a eu lieu au printemps.

Au revoir Tatiana !!

Après 10 années de présence assidue, notre institutrice Mme BARANOWSKI – CAPUTO Tatiana nous a quitté pour une nouvelle école.



Le Repas des Anciens a eu lieu le 16 octobre au restaurant « Au Bon Accueil » à Volstroff.

Anniversaire du doyen, M. CONTELLY Marcel.
Né le 23 mai 1926 à Tromborn, la municipalité a tenu à lui rendre hommage pour ses 90 ans.



En mémoire des victimes de toutes les guerres,
une gerbe est déposée au Monument aux Morts
le 11 Novembre 2016.



Anniversaire de la doyenne, Mme
SCHNEIDER Angèle.

Née le 14 novembre 1926 à Tromborn, la
municipalité a tenu à lui rendre
hommage pour ses 90 ans.

Saint Nicolas n'a pas oublié les enfants de Tromborn.
de nouvelles têtes blondes ont pu le rencontrer
à la salle des fêtes, le 6 décembre.



Le 18 décembre 2016, le rassemblement
des chorales à l'église de Tromborn a fait
salle comble.

Réaménagement du bâtiment

Mairie-Ecole-Salle des fêtes

Le Conseil municipal a attribué 8 lots du projet, les 3 lots restants le seront début 2017.

LOT	
LOT 1 : Démolition-Désamiantage	Attribué
Lot 2 : Gros-Œuvre – VRD	Attribué
Lot 3 : Charpente-Couverture-Etanchéité	Attribué
Lot 4 : Menuiseries Extérieures	
Lot 5 : Menuiseries Bois	
Lot 6 : Plâtrerie	Attribué
Lot 7 : Sols	
Lot 8 : Peinture	Attribué
Lot 9 : Electricité	Attribué
Lot 10 : Chauffage-Ventilation	Attribué
Lot 11 : Plomberie-Sanitaire	Attribué

Le montant global estimé de l'opération s'élève à environ **436 000 € HT**

Plan de financement prévisionnel (subventions demandées) :

En fonction du type d'aide demandée, la base de la dépense diffère, par exemple, les aides demandées au titre de la rénovation énergétique ne prendront en compte que le coût estimé des travaux s'y rapportant.

Organisme ou Subvention	Pourcentage escompté	Montant escompté	Subvention octroyée ou état d'avancement
DETR	25% de 345 000	86 250	86 250
DEPARTEMENT	25% de 421 500	105 375	65 000
FONDS DE SOUTIEN	50% de 126 640	63 320	Demande envoyée en janvier 2017
PRIME ENERGIE	30% de 126 640	37 992	Demande envoyée en janvier 2017
RESTE A CHARGE PREVISIONNEL		142 973	

L'Amicale Villageoise de Tromborn

L'année 2016 a été riche en rencontres et moments forts sympathiques pour notre association, nous gardons de cette saison de bons souvenirs de partage et la joie d'être ensemble.

Nous nous efforçons chaque année de rassembler le plus de monde possible pour partager un moment de convivialité lors de nos manifestations. **La force de notre amicale** s'exprime au quotidien dans l'esprit de camaraderie, de fraternité lors de nos manifestations, jamais assez nombreuses. Aussi je continue à inviter tous ceux qui voudraient y participer, à prendre contact avec nous.

Nous voici une fois encore, au seuil d'une nouvelle année que je voudrais être riche en bons évènements.

L'Amicale Villageoise de Tromborn et moi-même souhaitons à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux les plus sincères pour que 2017 vous conserve en parfaite santé, vous procure joie, réussite et bonheur.



Marcel VIERTTEL

**Président de l'Amicale Villageoise de
TROMBORN**

**Les différentes activités prévues
pour l'année 2017 :**

Le 05 février : Concours de belote

Le 01 mai : Journée pétanque

Les 08 et 09 juillet : Fête Patronale



Le Club Sports et Loisirs



Correspondance :
BERNARD Alain
40, Rue du Général
de Gaulle
57320 TROMBORN
Tel : 06-89-85-22-50



Photo 1 : Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Club Sports et Loisirs s'est tenue au gîte « Au P'tit Bonheur » le Vendredi 2 Décembre 2016.

Dans son discours, le président remercia tous les membres du Club et les bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité au sein de l'association tout au long de l'année, bénévoles grâce à qui les différentes manifestations organisées par le Club en 2016 ont rencontré un vif succès tant auprès des enfants que des adultes.



Photo 2 : L'œuf est dans le pré

Le comité et les adhérents continueront d'animer la vie du village dans la limite de leurs moyens et des moyens mis à leur disposition.

Au nom de tous les membres du Club Sports et Loisirs, permettez-moi de vous souhaiter ainsi qu'à vos familles, de Joyeuses Fêtes de Noël, et nos meilleurs Vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2017, en ayant une pensée particulière pour toutes les personnes seules ou malades.

Activités prévisionnelles proposées par le Club pour 2017 :

- 21 Février : Carnaval des enfants
- 4 Mars : Soirée Harengs
- 14 Avril : L'œuf est dans le pré
- 25 Mai : Rallye Pédestre

Toutes ces activités seront organisées en fonction de la disponibilité de la salle des fêtes.



Photo 3 : Rallye Pédestre

Le Président

Au P'tit Bonheur

**Au P'tit Bonheur Chambres d'hôtes
et table d'hôtes sur réservation**



<https://sites.google.com/site/aupitbonheur57>

[Au P'tit Bonheur 57 - Facebook](#)

Renseignements : 06 87 13 95 49

Déchetterie et ordures ménagères

La Déchetterie

L'accès à la déchetterie est exclusivement réservé aux habitants des communes de **Berviller, Château-Rouge, Dalem, Falck, Hargarten-aux-Mines, Merten, Oberdorff, Rémering, Tromborn, Villing et Voelfling-lès-Bouzonville.**

Tout utilisateur doit se soumettre aux formalités de contrôle préalables, notamment la présentation de la carte d'accès (Carte Sydeme). La première carte est remise gratuitement par la Mairie. Les suivantes sont payantes (5 €)

Horaires d'ouverture :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13H30 – 17H30
Mardi	9H – 12H	13H30 – 17H30
Mercredi	Fermé	13H30 – 17H30
Jeudi	9H – 12H	13H30 – 17H30
Vendredi	Fermé	13H30 – 17H30
Samedi	9H – 12H	13H30 – 17H30

En horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars), les heures de fermeture de l'après-midi passent à 17H.

Un site exclusivement réservé au dépôt des déchets verts a été créé à Oberdorff.

Horaires d'ouverture :

	Matin	Après-midi
Mercredi	Fermé	13H – 17H
Samedi	9H – 12H	Fermé

Ce site est fermé de décembre à mars.



La Collecte des Ordures Ménagères

La distribution des sacs de tri a lieu deux fois par an (en avril et en octobre).

- **Que mettre dans mon sac vert ?**

Les bio déchets c'est-à-dire les restes alimentaires et de préparation de repas (restes de repas, de viandes et poissons, épluchures de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé, etc....), papiers souillés (mouchoirs, essuie-tout, etc....), assiettes en carton, petit déchets verts, sciure, paille et copeaux de bois.

- **Que mettre dans mon sac orange ?**

Les recyclables c'est-à-dire les briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastiques (avec leurs bouchons), journaux, revues, magazines, cartonnettes, emballages en acier et en aluminium.

- **Que mettre dans mon sac bleu ?**

Les résiduels, c'est-à-dire tout ce qui ne va pas dans les sacs verts ou orange, entre autres films et barquettes alimentaires, déchets minéraux (coquilles de crustacés et litières de chat) sacs et sachets plastiques, pots de beurre / crème/yaourt, lingettes nettoyantes, couches culottes et contenu de la poubelle de salle de bains (disques démaquillants, etc...), vaisselle cassée, pot en terre cuite.

La garderie périscolaire

M^{lle} GADE Mélinda assure depuis la rentrée de septembre l'accueil au périscolaire des enfants scolarisés au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Implanté dans l'ancienne école de Voelfling-Les-Bouzonville, la commune de Tromborn en assure le secrétariat et la comptabilité (salaire, repas, facturation, petites fournitures,...).

Une convention entre les communes membres définit la répartition des frais de manière équitable.



Horaires d'ouverture et tarifs

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :

Tranche	Horaires	Tarifs
Matin	7H30 – 8H20	1,50
Midi	12H – 13H15	6,00
Soir 1	16H20 – 17H	1,00
Soir 2	17H – 18H	1,50

Le périscolaire est également ouvert le mercredi de 7H30 à 8H20 uniquement

Informations et réservations :

Téléphone : 03.87.37.42.05

Mail : peri.voelfling@orange.fr

Les premiers chiffres :

- 45 enfants sont actuellement inscrits
- Nous avons encaissé 2 377 € (de septembre à novembre)
- Les frais de repas s'élèvent à 856 € refacturés en totalité aux parents.



Règles de vie

Balayage et déneigement des trottoirs

Il est rappelé que le balayage et le déneigement des trottoirs sont du ressort du riverain. La commune s'est dotée de moyens de salage pour la voirie, les riverains devront se procurer le sel pour leurs besoins personnels.

Entretien des haies

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir régulièrement ses haies et de respecter les limites de propriété.

Si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété et qu'aucune règle spécifique ne s'applique localement, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation.

Règles de distance à respecter par rapport à la limite de propriété selon la hauteur de la plantation

Hauteur de la plantation	Distance minimum à respecter en limite de propriété
Inférieure ou égale à 2 mètres	0,5 mètre
Supérieure à 2 mètres	2 mètres

Mode de calcul

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

Branchages

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.

Si malheureusement aucune solution amiable n'est possible seul le tribunal d'instance est compétent et devra être saisi.

Bruits et nuisances sonores

Les bruits de voisinage et travaux bruyants (utilisation d'outillage, tondeuse,...) sont autorisés les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

Pour les jours de semaine, il suffira de se référer aux textes de lois.

Chiens

Il est rappelé à l'ensemble des propriétaires de chiens, assimilant les pelouses privées d'autrui ou les espaces verts publics ainsi que les bordures de chemins à des toilettes canines, que conformément à l'article L 2212-1 que ces déjections doivent être ramassées.

Il est rappelé également conformément à l'article L 2212-2 l'interdiction de laisser divaguer ses compagnons.

Il est également rappelé à l'ensemble des usagers que le village doit rester propre et ne doit pas devenir un dépotoir. De bons réflexes permettraient de garder notre environnement propre !!!

Nouvelles Brèves

Se mettre au courant plus rapidement !

La municipalité vous propose de laisser votre adresse mail (pour ceux qui le désirent) afin de recevoir plus rapidement les informations liées à la vie du village. (par ex : date de redotation multifix, fermeture de la déchetterie ou de la mairie, date de passage pour l'enlèvement des ordures ménagères en cas de modification, etc...)

Pour ce faire, veuillez envoyer un mail à mairie.tromborn@orange.fr, votre adresse sera enregistrée automatiquement.

Nouveau !!: Le site internet est en ligne

Afin de donner le maximum d'informations, le site internet de la Commune est en ligne. Nous vous invitons à vous rendre sur **www.mairie-tromborn.fr**

Elaboration de la carte communale

L'élaboration de la Carte Communale, document destiné à instaurer de nouvelles règles d'urbanisme sur la Commune, a été validée par les services de la DDT. Le Conseil municipal demande l'ouverture de l'enquête publique destinée à recueillir les observations des propriétaires. Elle devrait s'effectuer début 2017 et sera annoncée dès réception des dates imposées par le Préfet.

Fusion des Communautés de Communes

La fusion des Communautés de Communes de La Houve et du Pays Boulageois est devenue définitive par arrêté préfectoral et prendra effet au 1^{er} janvier 2017. Dans un premier temps, les bureaux situés à Falck restent ouverts afin de garder un service de proximité. L'uniformisation des compétences et des services proposés à la population se fera progressivement. La première réunion aura lieu le 9 janvier avec l'élection du Bureau.

Communauté de Communes de La Houve

tel : 03.87.81.37.97

fax : 03.87.81.15.86

cchouve@falckhargarten.fr

4 Rue de Creutzwald

57550 FALCK

Les horaires d'ouverture pourront être modifiés courant 2017, une note vous en informera.

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h-12h ; 13h30-17h30

Mercredi : 8h – 12h

Vendredi : 8h- 12h ; 13h30-16h30

Service militaire (18-25ans)

Le Service Militaire Volontaire est destiné à favoriser l'accès à l'emploi durable par le biais d'une formation professionnelle, scolaire et civique.

Toutes les personnes âgées de 18 à 25 ans intéressées, peuvent récupérer un dossier de candidature soit, sur internet (www.defense.gouv.fr/smv), soit auprès des missions locales ou des agences Pôle Emploi.

Le Centre SMV le plus proche de Tromborn se situe à Montigny-Les-Metz.

Journée d'Appel à la Défense (recensement à 16 ans)

Le recensement militaire est la première étape obligatoire au parcours du citoyen. Les jeunes ayant atteint 16 ans doivent venir s'enregistrer en Mairie afin de participer à leur journée d'Appel à la Défense au courant de leur 17^{ème} année.

Renseignements pratiques

ECOLE MATERNELLE

Il est rappelé que les inscriptions se feront pour l'école maternelle **en Mairie** dans le courant du mois de mars pour les enfants à partir de trois ans.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE

Pour le renouvellement ou une nouvelle demande, vous devez apporter :

- 2 photos d'identité réglementaires
- 1 justificatif de domicile (photocopie facture d'eau, d'électricité, de téléphone de moins de 1 an)
- un extrait d'acte de naissance ou livret de famille (uniquement pour une nouvelle demande)
- votre ancienne carte d'identité

Pensez à vérifier la date d'expiration. Un délai moyen de 1 mois est nécessaire.

La validité de toutes les cartes d'identité produites à partir du 2 janvier 2004 est prolongée de 5 ans pour les personnes majeures au moment de la demande.

Attention toutefois, en cas de départ en vacances à l'étranger !! Afin d'éviter des désagréments aux douanes, il sera peut-être préférable de refaire une nouvelle demande.

DEMANDE DE PASSEPORT

Les demandeurs doivent déposer personnellement leur dossier à la mairie de l'une des Communes centres. Les Communes centres les plus proches sont Creutzwald, Boulay, et Bouzonville. Il est conseillé de prendre rendez-vous.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

La date limite d'inscription sur la liste électorale est le 31 décembre. Sont concernés les nouveaux arrivants dans la commune ainsi que les jeunes gens qui auront 18 ans.

COLUMBARIUM

A ce jour, 5 alvéoles cinéraires sont à disposition des familles intéressées. Le prix de concession d'une case d'une durée de 30 ans est fixé à 1200 €.

Numéros Utiles

MAIRIE:

27 Rue du Maréchal Leclerc
57320 TROMBORN
Tél. 03 87 35 92 76
E mail : mairie.tromborn@orange.fr
Heures de permanence : Mardi et vendredi de 16h à 19h
Site internet : www.mairie-tromborn.fr

Numéros d'urgence :

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17
MEDIGARDE : 0820 33 20 20
APPEL D'URGENCE : 112

PRESBYTERE :

s'adresser à l'Abbé Jean Louis BARTHELME
6 Cour de l'Abbaye 57320 BOUZONVILLE
Tél.: 03 87 78 26 17
Permanence le jeudi de 16h00 à 18h00

GENDARMERIE DE CREUTZWALD : 03.87.93.96.47

SYNDICAT DES EAUX - BOUZONVILLE

Tél.: 03 87 78 59 60
Urgence Tél 0977 429 438

EDF Dépannage Tél.: 09 726 750 57

Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse :

Les assurés des points d'accueil retraite de la CRAV (Creutzwald et Bouzonville) doivent, préalablement à leur visite, composer le 3960 du lundi au vendredi de 8H à 17H afin d'obtenir un RDV.

LA POSTE : ouverture des bureaux de

TETERCHEN :

Le lundi, mercredi et vendredi de 9 à 12 H
Le mardi et jeudi de 13 à 16 H

FALCK :

S'adresser en Mairie de Falck

BOUZONVILLE :

Du lundi au vendredi de 9H à 12 H et de 14 H à 17 H
Le samedi de 9 H à 12H

Permanences à la Communauté de Communes du Bouzonvillois



Mardi : 9h00 – 12h00
13h30 – 16h00
Vendredi : 9h00 – 11h30



Lundi 9h00 – 11h30

Aspérule et Compagnie



Jérémie KRIER, notre ouvrier communal, vous propose ses plantes aromatiques, condimentaires et médicinales.

Producteur, cueilleur et transformateur, de la graine à la tisane (semis, plantation, récolte, séchage, transformation et conditionnement), tout est fait main pour assurer la qualité des plantes. Ces biens aimés sont cueillies et cultivées avec grand un respect de l'environnement. (100% des plantes sont donc issues des cultures ou des cueillettes sauvages). Des racines aux étamines, tout est bon dans nos plantations !

Contact : asperuleetcompagnie@orange.fr

Site internet : asperule-cie.webnode.fr

Aspérule et Cie Zimming (57690)

Pour vous procurer des produits, contactez-le par mail.

A vos fours !!

La Quiche Lorraine

La **quiche lorraine** a été adoptée par tous les français depuis bien longtemps, elle fait partie du **patrimoine culinaire français**.



Préparation : 15 min

Cuisson : 30 minutes maxi

Ingrédients

Pour **4 à 6 personnes** :

- 1 rouleau de pâte feuilletée
- 3 œufs entiers
- 30 cl de crème fraîche
- 25 cl de lait
- 300 g de lardons fumés
- 150 g d'emmental râpé
- Sel, Poivre, Muscade

La recette de quiche lorraine présentée ci-dessous intègre du fromage, cet ingrédient peut être retiré de la recette.

Préparation

- sortez la pâte feuilletée du réfrigérateur 30 minutes avant sa cuisson pour pouvoir la dérouler plus facilement
- préchauffer le four à 250°C pendant 10 minutes (thermostat 8) avant de mettre au four
- en accompagnement, si vous en avez, préparez une salade avec sa vinaigrette

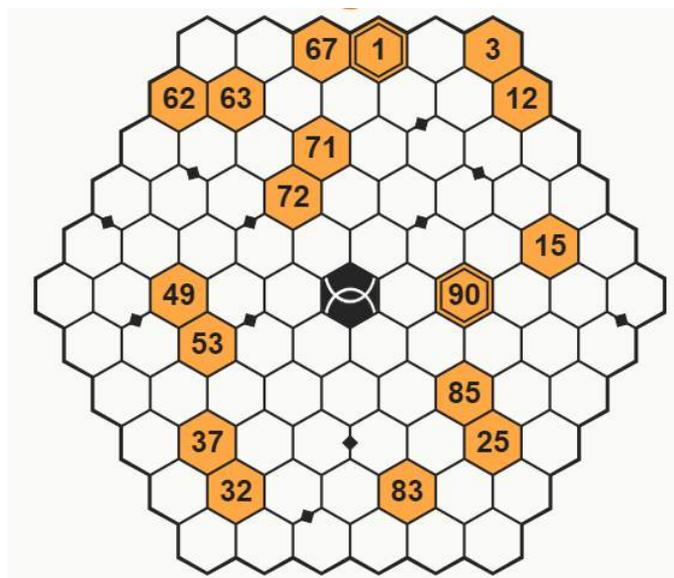
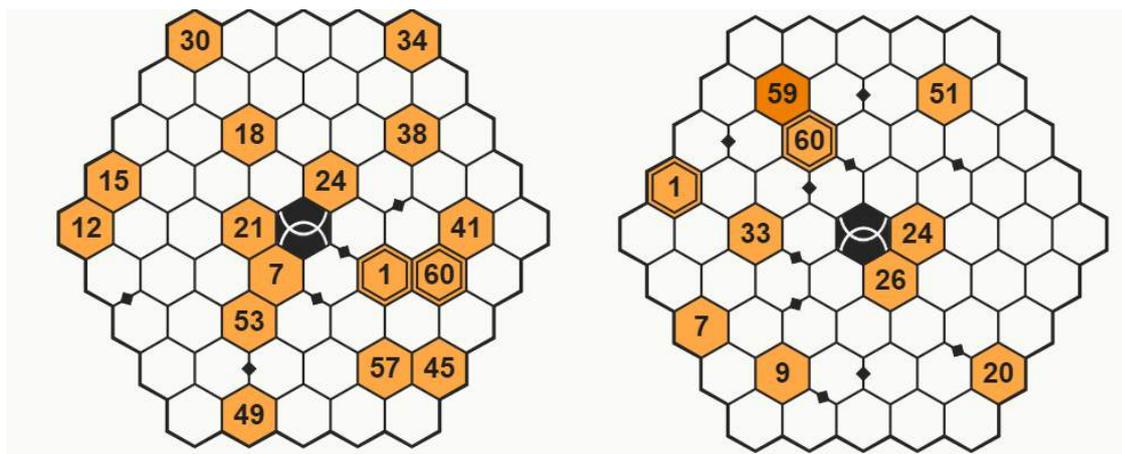
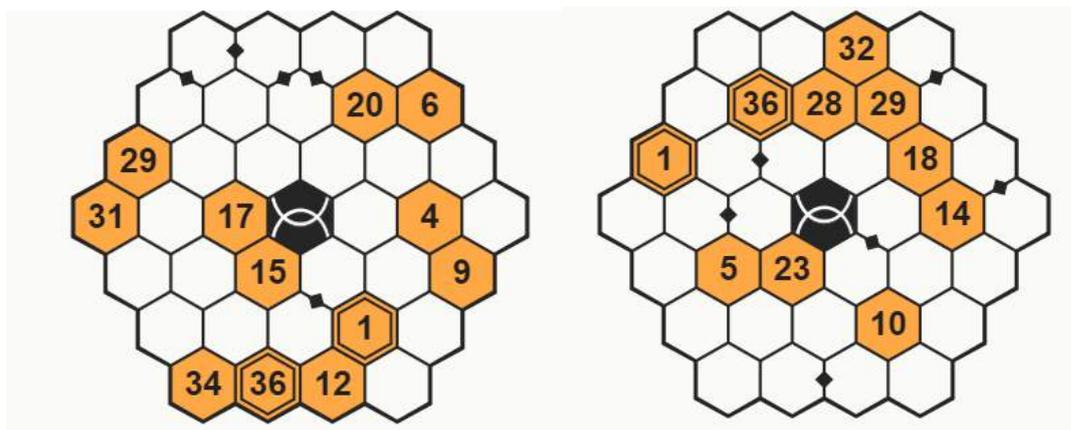
Elaboration

- étalez la pâte feuilletée dans le moule à tarte
 - piquez la pâte un peu partout avec une fourchette pour éviter que celle-ci ne gonfle
 - faites cuire les lardons dans une poêle à feu vif pour les dorer, puis égouttez-les pour retirer la graisse
 - cassez les 3 œufs dans le saladier puis versez la crème fraîche
 - mélangez les œufs et la crème fraîche avec un fouet
 - ajoutez progressivement le lait, tout en continuant à mélanger avec le fouet
 - ajoutez le Sel, le poivre et la Muscade
 - étalez les lardons un peu partout sur la pâte
 - Versez votre mélange sur les lardons
 - ajoutez une fine couche d'emmental râpé
 - mettez la Quiche Lorraine au four, pour un maximum de 30 minutes à 250°C
 - après 25 minutes piquez la quiche avec un couteau, s'il ressort sans traces de crème fraîche, la quiche est à point
 - pour donner plus de craquant, passez votre four en mode grill et laissez la quiche dorer 5 min.
- Attention à ne pas brûler le dessus de votre quiche, surveillez votre cuisson pendant cette dernière phase

Le Rikudo, vous connaissez ?

REGLES DU RIKUDO

Placez tous les numéros de 1 à 36, 60 ou 90 pour former un chemin de nombres consécutifs. Des nombres et liens entre cases sont donnés afin d'arriver au but. Deux nombres consécutifs doivent être voisins. Un lien indique un point de passage du chemin, au niveau duquel deux nombres doivent être consécutifs. A la fin toute la grille doit être remplie.



A vos crayons les enfants !!



Mairie de Tromborn



Site internet et Cartographie



Accueil > Vie

Bienvenue sur le site de TROMBORN

Trombornaises, Trombornais, Mesdames et Messieurs,

Nous vous annonçons il y a plus de 2 ans au moment des élections, enfin le 2018.

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir sur ce site officiel qui à la volonté de vous donner toutes les informations nécessaires sur notre village. Il vous permet de retrouver les principaux événements qui marquent la vie municipale mais également les manifestations qui rythment notre quotidien tout au long de l'année, les associations, le périscolaire ainsi que quelques renseignements administratifs souvent demandés.

Nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire.

Bonne visite et à bientôt!

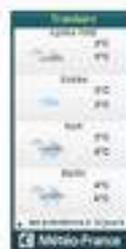
Gabriel CONTELLY
Maire de Tromborn

Agenda

Carte Communale Numérique Partagée

à l'information - Mardi 24 janvier 2017 18:30

Météo



Actualités

* Pénultime du point de collecte déchets verts situé à Oberdorf pendant l'hiver (réouverture en Mars 2017)

* Report de la collecte des ordures ménagères du mardi 27.12.2016 au mercredi 28.12.2016

Localisation de la commune

Voir sur la carte

Pour nos proches - mairie.tromborn@orange.fr

**Retrouvez toutes les informations de ce bulletin
sur notre site internet**

<http://www.mairie-tromborn.fr>